

Le sentier du PAPILLON

À la découverte de la biodiversité du village de Chalezeule...











La Commune de Chalezeule, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département du Doubs, Grand Besançon Métropole et la Ligue pour la Protection des Oiseaux Bourgogne Franche-Comté se sont associés pour animer dans le village un projet participatif de découverte et d'actions en faveur de la biodiversité. Un des résultats de ce travail est entre vos mains.

MAIS QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ?

La biodiversité est le tissu vivant de notre planète, résultat de la longue histoire de la Terre et de l'évolution du monde vivant qui s'étale sur plusieurs milliards d'années. Elle recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes animaux, champignons, virus...) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre les organismes vivants euxmêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie. Nous autres humains appartenons à une espèce – Homo sapiens – qui constitue l'un des fils de ce tissu.





Ce sentier partagé par plusieurs modes de déplacements amène à la vigilance. Merci de respecter les lieux et les milieux naturels que vous allez rencontrer. Bonne découverte de notre village et de ses actions pour la biodiversité! Constitué de 16 étapes, ce parcours dédié à la biodiversité locale forme une boucle d'environ cinq kilomètres entre le village de Chalezeule et les Prés de Vaux. Matérialisée par une borne en bois surmontée d'un symbole, chaque étape renvoie à ce livret pour présenter un élément particulier de la commune.





PLUSIEURS PARCOURS POSSIBLES!

En partant du stade et en suivant les papillons de couleur gravés sur les bornes, plusieurs possibilités de cheminement s'offrent à vous :

PARCOURS RAPIDE:

Des bornes 1 à 7.

PARCOURS ALLER-RETOUR:

Soit par le chemin de Charmarin (bornes 1) à 11) soit par la voie mode doux

(bornes 1) puis de 16 à 12)

PARCOURS COMPLET:

Des bornes 1 à 16.

Attention: une partie du sentier n'est pas praticable, entre les bornes 10 et 12, pour les personnes

à mobilité réduite.

Suivez les papillons!



Illustration de Christophe Henneguin



DU DOUBS



Aux portes de Besançon, **Chalezeule est bordé** par le **Doubs**.

Originellement et en l'absence de perturbation humaine, on pouvait dénombrer 25 espèces typiques du Doubs. En 2018, seules 16 de ces espèces ont pu être recensées.

Les poissons les plus exigeants en eau fraiche sont tous absents (chabot, truite fario, ombre, apron). Ceux des eaux courantes sont pour la plupart soit absents (blageon, toxostome), soit en déficit (barbeau, loche franche, hotu, vandoise).

Ce sont les espèces peu exigeantes (goujon, chevesne) ou d'eaux calmes et chaudes (ablette, bouvière, brèmes, tanche, carpe, grémille) qui parviennent le mieux à se maintenir.





Calisiola

Le nom de Chalezeule vient très probablement de la chaux qui jadis était la ressource essentielle du village. Situés dans la partie haute de la commune, les fours à chaux datent de 1864. Ils ont été utilisés pour produire de la chaux hydraulique qui a servi à la construction des quais Napoléon à Strasbourg et des quais de Besançon. Une association locale « Calisiola » anime ce lieu et le fait vivre à travers diverses manifestations





Les murs et murgers sont nés au XVI^{ème} siècle dans les paysages Franc-comtois, le bois manquant pour construire des clôtures. C'était aussi une façon de recycler les pierres qui gênaient au milieu des champs.

La commune est bien pourvue en vieux murs, certains au cœur du village sont classés et doivent être refaits à l'identique quand ils tombent. En sauvegardant ce patrimoine historique, on favorise un habitat nécessaire au développement d'une biodiversité faunistique et floristique propre aux murs en pierres sèches.

Le **lézard des murailles** est le plus couramment rencontré en France. Ses pattes dotées de longs doigts lui permettent d'escalader à la verticale. Sa queue peut se casser lorsqu'elle est attrapée par un prédateur. Elle repoussera une ou plusieurs fois sans être pour autant identique à la première. Les serpents n'ont pas cette chance- là!

Aussi inoffensif qu'une grenouille, extrêmement timide et discret, l'orvet fragile est un lézard sans pattes. On l'appelle serpent de verre à cause de son aspect raide et luisant. Comme tous les lézards, il peut perdre sa queue pour échapper aux prédateurs. Rarement visible, il se nourrit de vers, de limaces qu'il capture au crépuscule.

*Murger est un terme désignant un tas de pierres retiré des champs et pâtures.





LES PLANTES DES MURS

Certaines plantes sont capables de coloniser les murs et les interstices entre les pierres, dans des fissures dépourvues de sol organique. Par exemple la linaire cymbalaire ou ruine de Rome, jolie plante vivace qui offre aux abeilles mellifères nectar et pollen.

Peut-être rencontrerez-vous au pied d'un mur la Grande Chélidoine.

Elle doit son nom à la coïncidence de la floraison de cette papavéracée (même famille botanique que le pavot ou le coquelicot) avec l'arrivée des hirondelles. On l'appelle aussi herbe aux verrues, car son latex jaune-orangé toxique était autrefois utilisé pour éliminer les verrues.

AU BORD DU DOUBS L'ÎLE AUX OISEAUX



En contre-bas de la mairie, des îlots isolés par des bras du Doubs sont colonisés par une **végétation variée**: saules et aulnes adaptés à pousser les pieds dans l'eau, friches humides à hautes herbes exubérantes (ortie, reine-des-prés, etc.), flore aquatique immergée ou flottante...

L'Ile aux Oiseaux concentre une grande diversité ornithologique avec la présence du héron cendré, du martin pêcheur, du foulque macroule, de pics et du milan noir.

A quelques pas de l'île, l'une des plus anciennes demeures de Chalezeule surplombe l'ancien lit du Doubs. Château de Chalezeule, tour des vignerons? Le mystère reste entier mais la tour restaurée accueille chaque année un couple de faucons crécerelles.

Le clocher de l'église abrite la **chouette effraie** aussi appelée Dame blanche ou Chouette des clochers. Son utilité n'est plus à démontrer. Se nourrissant essentiellement de campagnols et autres mulots, elle limite leur prolifération.

Canard colvert (Bec plat)



Harle bièvre (Bec dentelés)







MÊME FAMILLE MAIS DIFFÉRENTS...

Les canards sont inféodés aux milieux aquatiques, surtout d'eau douce. Leurs courtes pattes palmées sont adaptées à la nage. Leurs ailes assez courtes et étroites, engendrent un vol battu rapide et énergique.

Le canard colvert se distingue par un bec assez large et plat. Il lui permet de remuer facilement les eaux peu profondes pour trouver sa nourriture de végétarien.







Bien que protégées par la loi*, les populations d'hirondelles et de martinets sont en nette diminution. Plusieurs phénomènes participent à cette régression :

- l'utilisation intensive de **pesticides** dans l'agriculture impactant la ressource en insectes,
- la destruction directe des nids,
- les travaux de rénovation et la fermeture des édifices où ils peuvent nicher.

La destruction des nids, même lorsque les hirondelles sont absentes, est strictement interdite

L'hirondelle rustique, plutôt rurale, construit son nid dans les étables, les granges ou les garages. Elle a de longues ailes pointues et les plumes de sa queue forment de longs filets.



Son nid est généralement construit sur le sol, caché dans les herbes sèches et les roseaux.

Le harle bièvre se caractérise par un bec aux bords dentelés. Il peut ainsi exercer une bonne prise sur les poissons glissants dont il se nourrit. Son nid est placé soit à terre, à l'abri d'un fourré ou d'un arbre renversé, soit en hauteur (arbre creux, trou dans une muraille). Dans ce dernier cas les canetons se laissent tomber de très haut, bien avant de savoir voler.

Hirondelle rustique







L'hirondelle de fenêtre, plus urbaine, a les ailes noires, le ventre et le croupion blancs. Elle construit son nid à l'extérieur des bâtiments sous un balcon, à l'angle d'une fenêtre ou contre un mur.

Souvent confondu avec l'hirondelle. martinet noir a une plus grande envergure avec des ailes en faucille. Les soirs d'été, c'est lui qui pousse des cris stridents dans les rues des villes et des villages.

* Loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature.

Œuvreuses

Sur le chemin, vous passerez par la place des œuvreuses, lieu artistique en hommage aux femmes oubliées, marqué symboliquement par des noms féminins de métiers.

BORNE LE PROJET DES ENFANTS





Suivis et accompagnés par des animateurs, des designers, des paysagistes, ils ont tout mis en œuvre pour réaliser un parcours de jeux pour les petits avec uniquement des matériaux naturels, des bacs à potager, des coins calmes, des refuges à insectes, des nichoirs et une mare pédagogique.

Des arbres et des plantes potagères ont également été plantés. Une autre partie du terrain accueille chèvres et moutons aux beaux jours.

Ainsi concertation, réflexion, conception et réalisation ont permis aux plus jeunes Chalezeulois de participer au développement d'un espace supplémentaire de biodiversité sur la commune.

En devenant propriétaire d'un terrain adjacent à la cour de l'école, la commune a souhaité développer un espace dédié à l'éducation à l'environnement et installer un espace de motricité pour les plus petits.

Inauguré le 1er juillet 2019, ces aménagements sont le résultat d'une année de travail de la part des enfants de l'école.

LES ENVAHISSANTES...

Une espèce est qualifiée d'invasive lorsqu'elle répond à trois critères :

- Être d'origine étrangère à l'environnement.
- Être en expansion géographique.
- Être responsable d'effets indésirables du point de vue écologique, économique et/ou de santé publique.

Originaire d'Asie, le bambou fait partie de la famille des graminées comme le maïs, le blé ou la plupart des herbes.





lci, la borne sert de **refuge à insectes** et une **prairie de plantes mellifères** a été semée pour aider les abeilles et autres insectes pollinisateurs.

En France, il existe plus de **600 espèces d'abeilles**, pour la plupart solitaires et ne produisant pas de miel! De tailles variables, elles jouent toutes un rôle important dans la pollinisation. La situation de ces insectes est plus qu'inquiétante.

Près de 80% des insectes ont disparu en moins de 30 ans. En cause : l'usage des pesticides, les monocultures, les remembrements et l'arrachage des haies... Autant de pratiques qui ont une répercussion réelle sur la **population** des insectes, mais aussi sur la flore locale, qui nécessite l'action des pollinisateurs pour exister.



Par son aptitude à s'étendre via ses rhizomes, le bambou peut porter un réel préjudice à la biodiversité locale. Il figure donc parmi les espèces invasives comme la renouée du Japon. Introduite à des fins ornementales, elle a progressivement colonisé tous les milieux en exerçant une concurrence importante sur la flore locale. Cette plante vivace de grande taille, à tige verte ponctuée de rouge se développe sous forme de fourrés denses et impénétrables.

Elle est très abondante près de la borne 3.



Les abeilles sont de petites butineuses de la famille des hyménoptères. La plus connue est l'abeille domestique qui produit le miel, si précieux pour la santé.

Si un essaim d'abeilles se pose chez vous, ne le détruisez pas et prévenez un apiculteur.

Vous verrez plus loin sur le chemin, de nombreuses ruches colorées.



BORNE T LA MOSAÏQUE AGRICOLE



Ce type de paysage est de plus en plus rare et particulièrement intéressant : des prairies plutôt sèches, des pelouses et des vergers composent une mosaïque parcourue d'un réseau de haies, de bosquets et de petits bois.

La structure hétérogène du paysage permet l'installation d'une **flore diversifiée** et offre des **milieux de vie variés** pour la faune.

On se trouve face à une mosaïque de milieux agricoles.

Maintenant c'est le tracteur, qui assure les principaux travaux sur les différents champs. On rencontre des plantations de maïs, blé, avoine, orge...

Il ne reste aujourd'hui plus qu'une seule ferme au village.







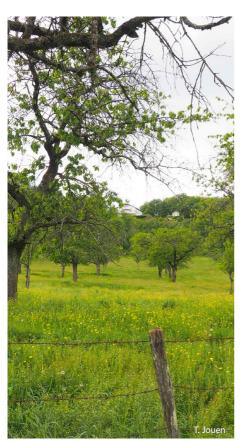




LES VERGERS

BORNE 8

Existant depuis des siècles, les vergers font partie du **patrimoine naturel et paysager**, participant à l'identité locale des communes. C'est un endroit où l'on a planté plusieurs arbres fruitiers pour y récolter des fruits. Mais en réalité c'est bien plus que ça...



À la fois forêt et prairie, le verger est un milieu intermédiaire favorable à un grand nombre d'espèces de plantes et d'animaux, souvent en déclin ou menacées. Pour cette vie sauvage, le verger est devenu un espace refuge, tant pour se nourrir que pour se reproduire ou hiverner.

Certains oiseaux sont typiques des vergers. La huppe fasciée ou le torcol fourmilier par exemple, tous deux cavernicoles, vont profiter des cavités présentes dans les arbres fruitiers les plus vieux pour établir leurs nids...



COMPLÉMENTS DE REVENUS

À Chalezeule, les cerisiers, pommiers, pruniers, noyers sont en grand nombre. Entre les années 1950 et 1975, la production des cerisiers alors massive, était une source de revenus non négligeable. Cueillies par les plus jeunes, les cerises étaient vendues à un commerçant d'Alsace. Il y avait différentes variétés de fruits et toutes avaient leur rôle. Une pour la goutte, une pour les jus, une pour les pâtisseries, une pour les compotes etc... Ainsi, un verger pouvait contenir plusieurs cerisiers, pommiers et pruniers, avec des moments de récolte différents pour des utilisations différentes.







D'ici, nous pouvons admirer **les ruines du château fort de Montfaucon**, construit au sommet d'un éperon rocheux au XI^{ème} siècle par le premier seigneur de Montfaucon. Il est l'un des rares châteaux du Comté de Bourgogne à ne pas être détruit en 1477 par l'armée du roi Louis XI.

En 1984, la commune de Montfaucon achète les ruines du château et entreprend depuis un important et long chantier de restauration.

Le **château de Clémentigney** quant à lui, est connu sous le nom de **château de la Juive**. On peut le voir depuis le chemin blanc, uniquement en automne et en hiver quand les feuilles sont tombées.

Les premières traces à son sujet remontent à la fin du XVIIIème siècle, avant que la puissante famille Lippmann, de confession juive, n'en devienne propriétaire. À la demande d'une de leurs descendantes, l'architecte franc-comtois **Alphonse Delacroix** transforme entre 1850 et 1870 cette demeure en un véritable château tel qu'on le connait aujourd'hui, avec son style gothique et son échauguette caractéristique.

Sur le chemin pour s'y rendre, vous longerez les Fours à Chaux.







LE BLASON...

Le blason de la commune de Chalezeule est le même que celui de la commune de Montfaucon « de gueules aux deux bars adossés d'or ». Le rouge signifie courage, hardiesse et intrépidité.





Ces pelouses n'ont rien à voir avec les gazons de nos jardins !

Ces végétations herbacées, clairsemées et rases, se développent naturellement sur des sols peu épais, exposés à des conditions de chaleur et de sécheresse. Tout **un cortège de plantes remarquables** d'affinité méditerranéenne s'est pourtant adapté à ces contraintes.

Traditionnellement pâturées, les pelouses sèches se raréfient à cause de l'abandon de cette pratique agricole.

Le muscari botryoïdes



Cette espèce de muscari est vulnérable et en régression dans la région. Ses grappes de fleurs bleues apparaissent tôt au printemps dans des milieux de type « pelouse sèche » ou sousbois clairsemé, voire sur des talus en bord de chemin.

C. Hennequin

Les deux bars jaunes dos à dos sont des poissons récurrents dans les armoiries des familles de Montfaucon. Chalezeule village inféodé à cette puissante famille seigneuriale des Montfaucon a depuis gardé le même blason.









La forêt communale se compose essentiellement de chênes, de hêtres, de charmilles, d'érables, de châtaigniers, de merisiers et de sapins.

L'aménagement de l'espace commercial de Chalezeule a permis, par une mesure compensatoire, de créer **un îlot de sénescence**

Ruckstuhl

sous le fort Benoît.

En forêt, un îlot de sénescence est une zone volontairement abandonnée à une évolution spontanée de la nature jusqu'à l'effondrement complet des arbres et reprise du cycle naturel.

La protection des oiseaux cavernicoles, comme la sitelle torchepot et des **chauves-souris** voire de certains insectes est intimement liée à la gestion des forêts et à la conservation des arbres morts et des vieux arbres à cavités.



LES AMPHIBIENS

Les amphibiens sont des vertébrés à la peau fine, perméable et dépourvus d'écailles, à la différence des reptiles. Ils règlent la température interne de leur corps à partir de celle du milieu extérieur. La plupart des espèces commence leur vie dans l'eau et la termine sur la terre.

Ces espèces se répartissent en deux groupes principaux : les anoures, qui perdent leur queue à l'âge adulte comme les grenouilles et les crapauds, et les urodèles qui la gardent toute leur vie comme les salamandres et les tritons.



LA SALAMANDRE TACHETÉE

BORNE 12

Munie de grands yeux noirs adaptés à la vision nocturne et crépusculaire, la **salamandre tachetée** a la peau d'aspect lisse de couleur noire avec des motifs jaunes, occasionnellement oranges.

Parmi les amphibiens, cette espèce est la plus proche des milieux forestiers. Elle reste habituellement cachée la journée dans des cavités humides, sous des pierres, des écorces ou dans des troncs d'arbres en décomposition. Les salamandres adultes se nourrissent principalement d'invertébrés comme des cloportes, des coléoptères, des limaces, des vers de terre, des araignées...

Bien que protégée par la loi*, la salamandre tachetée est en régression constante. Le recul des zones humides, la contamination de l'environnement par les pesticides, la fragmentation éco-paysagère, (en particulier par les routes où elles se déplacent lentement au péril de leur vie) expliquent cette régression. De plus, de nouvelles menaces éradiquent des populations entières en Europe : un champignon introduit par la terrariophilie s'attaque à la peau des salamandres, les

* Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

conduisant à la mort.









*Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.



Forme trapèze > Papillon de jour

Forme triangle > Papillon de nuit



En France, tous les reptiles sont protégés par la loi*. Plusieurs espèces de couleuvres peuvent fréquenter Chalezeule comme la couleuvre d'Esculape. Ce serpent préfère les boisements clairs dotés de trouées et de clairières, qui lui fournissent des zones d'insolation.

Elle fuit les excès de chaleur, a besoin d'ombre et d'une certaine humidité qu'elle trouve sous le couvert arboré.

Bien qu'elle ait besoin de chaleur pour accomplir son cycle de vie, elle reste moins thermophile que la couleuvre verte et jaune.

La **couleuvre verte et jaune** vit de préférence dans les broussailles denses, les herbes hautes, les murets, les tas de pierres et les lisières de bois et se nourrit principalement de micromammifères.

Elle est crainte à tort car elle n'est pas vénéneuse et mord rarement. Elle s'enfuit le plus souvent avec beaucoup d'agilité dans les herbes lorsqu'elle est dérangée.



PAPILLON DE JOUR / PAPILLON DE NUIT...

Le papillon de jour, le Rhopalocère, a plutôt la forme d'un trapèze. Ses ailes sont jointes vers le haut au repos, à la verticale et ses antennes ont une forme de massue.



PAPILLONS

BORNE



Le **papillon Citron**, messager du printemps à la sortie de l'hiver, est l'un des premiers à montrer le bout de ses ailes. De couleur jaune-vert pour le mâle (et blanc-verdâtre pour la femelle), il a toujours les ailes refermées, ce qui lui permet de se confondre avec la végétation et de passer inaperçu de ses prédateurs (oiseaux, araignées...). Avec une espérance de vie supérieure à un an, il fait partie des papillons européens ayant la plus longue existence.

Le **Petit mars changeant**, changeant car ses ailes arborent des reflets bleu-violet variables selon l'incidence de la lumière. Il est toutefois plus rare et menacé que son cousin le Grand mars changeant. Il recherche des boisements humides conservant différents étages de végétation.

Le papillon de nuit, l'Hétérocère, prend la forme d'un triangle. Au repos, il tient ses ailes rabattues en toit sur son dos, à l'horizontale. Ses antennes peuvent être en forme de plume, de peigne ou de fil. Ses chenilles se nourrissent de feuilles de peupliers d'essence locale, de trembles ou de saules. Les peupliers issus de plantations aux feuilles plus coriaces lui sont défavorables.



Le **Cuivré des marais** tire son nom de l'aspect de la face supérieure des ailes. Celles-ci présentent des zones brillantes de couleur étincelante, plutôt rouge chez le mâle et orange/marron chez la femelle. Leur dessous est gris-bleuté avec des points noirs cerclés de blanc.

Le **Grand nègre des bois**, grand papillon de couleur très foncée, brun tirant sur le noir chez le mâle, se caractérise par ses gros ocelles au centre bleu sur les deux faces de l'aile antérieure. La

femelle est plus grande que le mâle. Il aime les prairies sèches, les friches et les bois clairs









Le **faucon pèlerin** niche dans les parois rocheuses. Il ne construit pas de nid et dépose ses œufs, en général, sur une vire bien abritée. Dans les falaises de Montfaucon, une zone APPB* protège sa période de nidification : couvaison et élevage des poussins.

Le faucon pèlerin se nourrit presque exclusivement d'oiseaux qu'il capture en plein vol. En chasse, il effectue des piqués à des vitesses **pouvant atteindre 300 km/h**.

D'autres rapaces chassent aussi ici, comme le faucon crécerelle et la buse variable.

De mars à septembre, on peut également observer le **milan noir**. Cet oiseau migrateur de retour du sud-Sahara, vit à proximité des zones humides. Dans son mode d'alimentation, le milan noir joue un rôle pratiquement analogue à celui des vautours charognards car il ne consomme en grande majorité que des proies mortes.

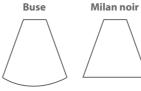
75 à 90 % des proies capturées proviennent du milieu aquatique, poissons malades ou morts flottant à la surface.

La distinction entre la buse, le milan royal et le milan noir s'effectue principalement en vol par la forme de la queue en éventail arrondi pour la buse, échancrée pour les milans.





3 formes de queues







^{*}Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope



LES MAMMIFÈRES

BORNE 16

Le **sanglier** est un animal très puissant pouvant peser de 50 à 150 kg et malgré tout courir jusqu'à 70 km/h. Les mâles sont dotés de solides défenses. Ils possèdent quatre doigts, un cuir épais et un pelage dru, formé de gros poils raides. Ils ont une grosse tête triangulaire, la hure, qui se termine par un groin, le boutoir.

Omnivores, leur alimentation se constitue essentiellement de glands et de faînes, mais aussi, si l'occasion se présente, d'escargots, de vers de terre, de limaces, de champignons, de grenouilles, de campagnols... en clair, tout ce qu'ils trouvent.

Les sangliers creusent souvent la terre en la soulevant avec **leur boutoir**, pour trouver des bulbes et des racines. C'est surtout **au crépuscule et durant la nuit** que l'on peut les entendre s'activer.



Plus petit et plus léger, de 10 à 35 kg, le **chevreuil** possède de grandes oreilles qui lui permettent de saisir les sons à une grande distance. **Son odorat, très développé, compense sa vue médiocre basée sur le mouvement.** Il se nourrit surtout de pousses et de feuilles d'arbres, ronces, framboisier, lierre, noisetier et secondairement de plantes herbacées. Il consomme aussi des champignons, des glands et des faines.

À la fois **craintif et curieux**, on le rencontre de préférence au lever et au coucher du soleil, le plus souvent à la lisière des bois.



LES CHAUVES-SOURIS

Ce sont les seuls mammifères capables de voler grâce à une membrane tendue entre leurs doigts. Insectivores en France, elles prennent le soir venu le relais des oiseaux et peuvent consommer en une nuit la moitié de leur poids.

L'hiver, les insectes se raréfiant, elles entrent en léthargie. Leur température corporelle s'abaisse alors et leurs rythmes cardiaque et respiratoire sont au ralenti. En préservant leurs territoires de chasse comme les haies, les vergers traditionnels, les prairies de pâture, ainsi que les gîtes où elles hibernent, nous contribuons à leur sauvegarde et à leur protection.

Nous avons beaucoup de chance de posséder une rivière, le Doubs, qui borde le village, une voie mode doux récente, des pelouses sèches, des champs cultivés, des vergers, notamment des cerisiers et noyers couverts de guis réserves pour les oiseaux, de nombreuses plantes, chardons, orties reines des prés, boutons d'or, cabaret des oiseaux...sans compter une histoire et un patrimoine riches! L'enjeu, c'est que cet environnement soit présenté à chaque étape sur le sentier et dans ce livret en éveillant toutes et tous sur la protection indispensable de notre biodiversité...



Gérard, Josette, Juline et Laurence Intervention lors du Conseil municipal du 6 juin 2019

Un petit papillon orangé aux ailes encore bien fragiles se lamentait sur une feuille de peuplier :

 Quand donc pourrais-je voler ? Quand pourrais-je atteindre le soleil et faire miroiter mes écailles ?

Sur la branche à côté de lui, vint se poser un superbe papillon bleu aux grandes ailes déployées.

- Qu'as-tu petit papillon, tu sembles bien triste?
- J'aimerais tant voler là-haut !
- Montes sur mon dos, et je vais te mener làhaut où tu aimerais voler!

Papillon orangé installé sur le dos de Papillon bleu, pirouettant dans tous les sens, ils s'envolèrent très haut dans le ciel vers le soleil.

Ils montèrent si haut, si haut, que l'œil le plus exercé les perdit de vue !

Quand ils redescendirent enfin, ils n'étaient plus qu'un. Un seul, mais quelles couleurs mes amis! Selon l'angle sous lequel on le regardait, il pouvait être tantôt orangé, tantôt bleu.

C'est depuis ce jour que moi, petit lépidoptère orangé aux reflets bleutés je me nomme le Petit Mars changeant...

Merci aux habitants, de tous âges, qui ont participé à la conception de ce sentier, à la rédaction et à l'illustration de ce livret : Andrée, Gérard,
Hervé, Jacques, Jean-Claude, Jocelyne, Josette, Juline, Laurence, Michel, Marilys, Nathalie, Stéphane, Véronique... et pour les dessins merci
à Ada, Angélique, Ayline, Camille, Clara, Eloïse, Enzo, Julia, Juline, Léa, Lyvia, Maddie Lou, Maïa, Sélim, Tessa, Tim, Selma, Victoria, Zoran...

Pour aller plus loin, d'autres pistes de visites sont en cours (Patrimoine, découvertes...). Informations sur le panneau d'accueil du Sentier du Papillon et sur le site www.chalezeule.fr!



Et pour tout savoir sur les espèces et leurs milieux, consultez l'atlas de la Biodiversité du Grand Besançon sur le site www.grandbesancon.fr, rubrique Environnement!



Chalezeule.fr

mairiedechalezeule@orange.fr 13 rue de la Cure 25220 Chalezeule 03 81 61 04 63